



référence

**AF96**

## La LCB-FT dans le domaine de l'assurance : l'essentiel en 1h

Durée présentiel/distanciel : 120mn - Durée e-learning : 63 mn

Formation disponible en : présentiel - distanciel - e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

Dirigeant

Commerciaux

Gestionnaire

Juriste

Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



### Formation suivie en présentiel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 1440 € TTC**

### Formation suivie en distanciel

Durée  
**120 min**

Dates ou période  
**À définir**

Horaires  
**À définir**

Nombre de participants  
**Min 1 - Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

**Tarif : 1080 € TTC**

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 »

au près de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## FICHE DESCRIPTIVE FORMATION



Astrée  
Faculté



### Formation suivie en e-learning

Tarif :  
36 € TTC

Durée  
**63 min**

Dates ou période :  
Voir convention de formation  
conclue avec le client

Horaires :  
Le e-learning est accessible 7/7 et  
24h/24h.  
L'assistance pédagogique et  
l'assistance technique sont disponibles  
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

#### Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

#### Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de  
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

## 1. Objectifs de la formation et compétences visées

Cette formation express a pour objectif de fournir une compréhension claire et opérationnelle des obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) applicables aux acteurs de l'assurance. En 1 heure, les participants sauront identifier les risques, appliquer les obligations de vigilance et sécuriser leurs pratiques pour répondre aux attentes des régulateurs.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les enjeux, obligations légales et responsabilités liés à la LCB-FT en assurance.
- Savoir appliquer les mesures de vigilance, détecter les situations à risque et réaliser les obligations déclaratives.
- Intégrer les bons réflexes pour se conformer aux attentes de l'ACPR et de TRACFIN.

## 2. Contenu

La formation couvre les fondamentaux de la LCB-FT adaptés au secteur assurantiel : typologies de risques, vigilance client, analyse des opérations, détection des signaux d'alerte, obligations de déclaration et de gel des avoirs. Elle inclut également les attentes des autorités lors des contrôles et propose des exemples concrets de situations à risque.

- Vigilance et connaissance du client : KYC, vigilance initiale et renforcée, identification du bénéficiaire effectif.
- Détection et traitement : signaux d'alerte, analyse des flux, obligations TRACFIN, gel des avoirs et documentation.
- Contrôles et responsabilités : attentes ACPR, organisation interne (procédures, formation, contrôles) et sanctions possibles.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92»  
auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable N° FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13



## 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## 4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

## 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80

Astrée Consultants, propriétaire de la marque Astrée Faculté, est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité «11 92 19 177 92 » auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France.

67 avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne Billancourt – Tel 33(0)1.46.10.43.80- SARL à capital variable NTI FR 55.752.545.285 – 752.545.285 RCS Nanterre – APE 7022Z SIRET 752.545.285.000.13